

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**DECRET N°2014-174 BIS DU 04 MARS 2014**portant nomination au Ministère
de la Défense Nationale.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 2005-43 du 26 juin 2006 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-494 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale et le décret n° 2010-593 du 31 décembre 2010 qui l'a modifié et complété ;
- Vu** le décret n°2008-630 du 22 octobre 2008 portant organisation générale des Forces Armées Béninoises et attributions des autorités militaires ;
- Sur** proposition du Ministre de la Défense Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 février 2014, 



D E C R E T E :

ARTICLE 1^{er} : Les officiers supérieurs ci-après désignés sont nommés aux postes de responsabilité suivants :

CABINET DU MINISTRE :

Conseiller Technique aux Affaires Stratégiques :

Colonel AHODI Stéphane

Directeur de la Coopération Militaire :

Colonel FASSINOU Vincent

HAUT COMMANDEMENT MILITAIRE :

Chef d'Etat-Major des Forces Aériennes :

Colonel GBAGUIDI Charles

ETAT-MAJOR GENERAL :

Chef Centre Opérations Inter-Armées :

Colonel AGONTIGLO Norbert

Directeur du Matériel des Armées :

Capitaine de Vaisseau GBAGUIDI Narcisse

Directeur du Renseignement Militaire :

Colonel AKANNI V. Olade

ARTICLE 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin. *AS*

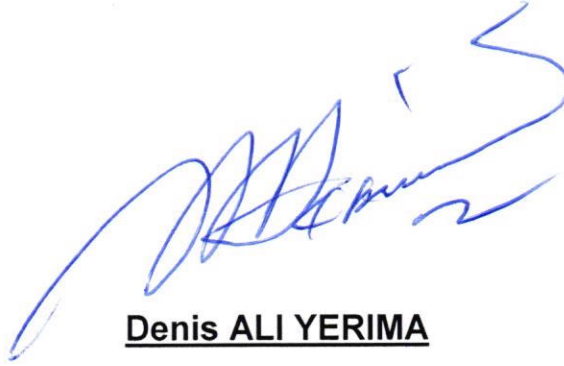
Fait à Cotonou, le 04 mars 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Dr Boni YAYI

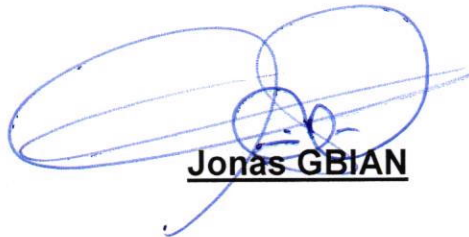
cto

Le Ministre de la Défense Nationale



Denis ALI YERIMA

Le Ministre de l'Economie et des Finances



Jonas GBIAN

Ampliations : - PR 2 -CAB-MIL 2 - AN 2 - CES 2- MDN 4- MEF 2 - EMG 2 - EMAT 2 - EMFA 2- EMFN 2 – DGGN 2 -
AUTRES MINISTERES 24- SGG 4- SPD 2 – IGE-DEP-INSAE 3- DSIA 2- DGBM-DCF-DGTCP-DSDV-CF 8 –DOPA 2-
Dossier intéressé 06- Intéressés 6-JO-01- Archives01 -JORB 01. 

